

Réservé aux abonnés ouest-france.fr



#GRANVILLE

## Projet portuaire à Granville : avis de tempête annoncé

Le 08 avril 2019 à 10h44

Abonnez-vous à **Ouest-France**

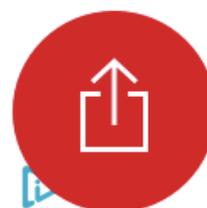
**Véritable serpent de mer, le projet d'extension portuaire suscite de nombreuses réactions et interrogations, à l'image des acteurs de la coordination portuaire et de l'APPG.**

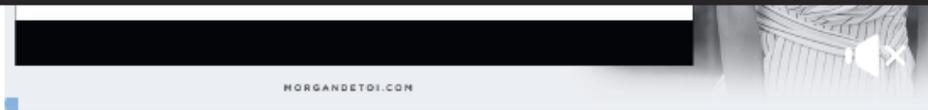


Constituée en novembre, la coordination portuaire (composée de professionnels des ports et d'associations d'usagers) vient de durcir le ton à l'occasion d'une conférence de presse. Les membres de cette coordination ont rappelé que **« les usagers des ports de Granville étaient, depuis 2014, d'accord sur un agrandissement du port de plaisance de Hérel »**. À l'époque, un cahier des charges avait été rédigé en tenant compte des avis des usagers plaisanciers, des pêcheurs professionnels ainsi que des professionnels du nautisme.

Mais la présentation, en 2018, par le conseil départemental **« d'un projet d'une nature complètement différente s'apparentant à un projet purement immobilier »** avait entraîné la création de cette coordination.

PUBLICITÉ





inRead invented by Teads

Après une réunion, fin février, à Granville, avec le conseil départemental, la coordination a demandé officiellement au Département « **l'assurance que l'extension portuaire se réalise avant le projet immobilier** ».

## **Extension portuaire et PLU**

La réponse du conseil départemental, précisant que « **l'extension portuaire se ferait à la fin de l'aménagement immobilier** », a fait réagir la coordination. « **Toute autre chronologie ferait prendre le risque insoutenable aux usagers et professionnels de voir envahir leur outil de travail par du bétonnage, sans que le moindre projet d'extension ne voie le jour. De plus, les esquisses circulant, mettent en évidence un réel manque de**





**outil de travail par du bétonnage, sans que le moindre projet d'extension ne voie le jour. De plus, les esquisses circulant, mettent en évidence un réel manque de connaissance des métiers et de l'activité du port, risquant de porter à mal un outil générateur de 1 000 emplois directs (pour 2 500 usagers). »**

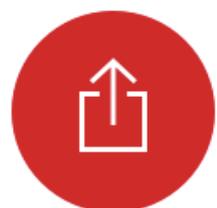
De son côté, l'Association pour la promotion des ports de Granville (APPG), forte de 216 adhérents, s'est mobilisée toute l'année passée sur l'organisation d'une nouvelle campagne d'information contre le projet portuaire. **« Le conseil départemental ne livre aucune information publique. On arrive à une situation critique »**, note André Juin, coprésident de l'APPG.



Autre cible de l'association : le PLU de Granville. La structure avait fait partie des quatre associations qui avaient

Granville. La structure avait fait partie des quatre associations qui avaient attaqué le plan local d'urbanisme de la municipalité. La cour administrative d'appel de Nantes a conclu, vendredi 5 avril, à un sursis à exécution du jugement annulant le PLU de Granville, remettant sur les rails ce dernier.

**« Les recours contre le PLU ainsi que l'appel à sursis en exécution ont nécessité beaucoup de temps de recherches et de rédaction pour rester en justice »**, a précisé Louis Tanguy, coprésident lors de l'assemblée générale du samedi 6 avril. Après la décision du tribunal de Nantes, l'APPG va se rapprocher de ses conseils pour décider de la suite à donner. Une motion a été votée pour permettre à l'APPG de rester en justice. **« Nous allons prendre une décision en début de semaine concernant le PLU. »**



#ENTREPRISES